

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DU LOIRET



## VILLE D'ORLEANS

### Extrait du Registre des Délibérations

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019

\*\*\*\*\*

**Le lundi neuf décembre deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal de la Ville d'Orléans s'est réuni à la Mairie.**

***Etaient présents :***

M. CARRE, Maire, Président (jusqu'à 18 h 25 et à partir de 18 h 35) ;

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, M. MARTIN, 2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint (jusqu'à 18 h 40),  
Mme CHERADAME, 3<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, M. MOITTIE, 4<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, M. GEFFROY, 5<sup>ème</sup> Maire-Adjoint ;

Mme ANTON (jusqu'à 17 h 50), M. SANKHON (jusqu'à 18 h 35), Mmes de QUATREBARBES (jusqu'à  
18 h 40), LECLERC, M. FOUSSIER, Mme ODUNLAMI, MM. POISSON, LANGLOIS, Mmes RICARD,  
DIABIRA, CARRE (jusqu'à 18 h 10), Adjointes ;

Mmes ARSAC, SUIRE (jusqu'à 18 h), HOSRI, MM. GABELLE, LEMAIGNEN (jusqu'à 18 h 15), LELOUP,  
MONTILLOT, Mmes BARRUEL, DESCHAMPS, M. GROUARD (jusqu'à 17 h 35 et à partir de 17 h 50),  
Mmes LABADIE, KERRIEN (jusqu'à 17 h 35 et à partir de 17 h 45), ALLAIRE (jusqu'à 18 h 35), M. PEZET,  
Mme ZERIGUI, MM. BARBIER, RENAULT (jusqu'à 16 h 05), Mme LOEILLET (Secrétaire), Mmes MATET de  
RUFFRAY, LEVELEUX-TEIXEIRA (à partir de 14 h 40), MM. GRAND (jusqu'à 17 h 50), RICOUD (jusqu'à  
17 h 30), Mme TRIPET, M. VINCOT, Mme CUGNY-SEGUIN.

***Etaient absents mais avaient donné pouvoir :***

M. le Maire	à	Mme SAUVEGRAIN (à partir de 18 h 25 et jusqu'à 18 h 35)
Mme ANTON	à	M. VINCOT (à partir de 17 h 50)
M. SANKHON	à	M. PEZET (à partir de 18 h 35)
Mme de QUATREBARBES	à	Mme LOEILLET (à partir de 18 h 40)
Mme GRIVOT	à	M. MARTIN
M. NOUMI KOMGUEM	à	Mme LECLERC
Mme CARRE	à	Mme RICARD (à partir de 18 h 10)
M. HOEL	à	M. GABELLE
M. BLANLUET	à	Mme LABADIE
Mme SUIRE	à	Mme CHERADAME (à partir de 18 h)
Mme ALLAIRE	à	Mme SAUVEGRAIN (à partir de 18 h 35)
Mme PINAULT	à	M. MOITTIE
M. BAILLON	à	M. POISSON
M. RENAULT	à	Mme KERRIEN (à partir de 16 h 05)
M. YEHOUESSI	à	M. GRAND
M. BRARD	à	Mme MATET de RUFFRAY
Mme ET TOUMI	à	Mme LEVELEUX-TEIXEIRA
M. RICOUD	à	Mme TRIPET (à partir de 17 h 30)

***Absents et excusés :***

M. LAGARDE, Mme FOURCADE, M. de BELLABRE, M. LECOQ

**RAPPORTEUR** : M. MARTIN

N° 6      Objet : Finances. Budget primitif 2020. Budget principal et budget annexe. Approbation.

Mesdames, Messieurs,

Vu les articles L. 2312-1 à L. 2312-4 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'adoption du budget,

Vu la délibération du 11 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal approuve l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de l'instruction comptable M 57,

Vu la délibération du 11 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal maintient les modalités de présentation par nature et de vote par chapitre, dans le cadre de l'application de l'instruction comptable M 57

Vu l'instruction comptable M 57 applicable aux communes et aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial,

Vu le rapport de développement durable présenté lors du Conseil Municipal du 8 juillet 2019,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 18 novembre 2019,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du Conseil Municipal du 23 septembre 2019,

Entendu le rapport sur le budget primitif pour le budget principal et le budget annexe des activités spécifiques.

**Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

**BUDGET PRINCIPAL**

**1°) approuver le budget principal de la Mairie pour 2020, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 246 916 922 € et voté au niveau du chapitre ;**

## a) arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 978 572 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
012 - CHARGES DE PERSONNEL	80 140 000 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 520 000 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 488 809 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
66 - CHARGES FINANCIERES	2 569 600 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 951 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		167 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT		22 998 111 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
731 - Impositions directes		93 355 700 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
73 - IMPOTS ET TAXES		16 412 170 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		32 414 196 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 426 392 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
76 - PRODUITS FINANCIERS		2 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	19 226 105,00 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
042 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	13 527 573 €	5 792 041,00 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
<b>TOTAL</b>	<b>172 567 610,00 €</b>	<b>172 567 610,00 €</b>	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.

**b) arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :**

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
024 - PRODUIT DE CESSIONS		1 071 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000 €	6 618 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	516 500 €	4 565 446 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 549 400 €	27 070 188 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	6 342 858 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	614 718 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 496 715 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	34 734 080 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 000 €	76 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
45411001/45412001 - OPCT - IMMEUBLES MENACANT RUINES	5 000 €	5 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
4581018/4582018 - OPCT - RESTAURATION DEPARTEMENT LOIRET	2 190 000 €	2 190 000 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 226 105,00 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
040 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	5 792 041,00 €	13 527 573 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
<b>TOTAL</b>	<b>74 349 312,00 €</b>	<b>74 349 312,00 €</b>	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.

**c) équilibré par :**

- un emprunt d'équilibre de 27 068 288 € ;

- un virement de la section de fonctionnement de 19 226 105 €.

ADOpte PAR 42 VOIX CONTRE 8.  
IL Y A UNE ABSTENTION.

**2°) fixer les subventions d'équilibre versées :**

- au budget annexe des activités spécifiques à un montant total de 158 900 € au titre de l'année 2020 ;

- au C.C.A.S. d'Orléans à 8 391 358 € au titre de l'année 2020.

ADOPTE PAR 42 VOIX CONTRE 8.  
IL Y A UNE ABSTENTION.

**BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECIFIQUES**

**3°) approuver le budget annexe des activités spécifiques pour 2020, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 655 983 € et voté au niveau du chapitre ;**

**a) arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	219 300 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
012 - CHARGES DE PERSONNEL	106 000 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
042 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	128 348 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	73 987 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT		301 200 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		158 900 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		67 535 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
<b>TOTAL</b>	<b>527 635 €</b>	<b>527 635 €</b>	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.

**b) arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :**

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	128 348 €		Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
040 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION		128 348 €	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.
<b>TOTAL</b>	<b>128 348 €</b>	<b>128 348 €</b>	Adopté par 42 voix contre 8. 1 abstention.

**c) équilibré par :**

- une subvention d'équilibre du budget principal de 158 900 € ;

ADOPTÉ PAR 42 VOIX CONTRE 8.  
 IL Y A UNE ABSTENTION.

**4°) autoriser M. le Maire, à effectuer les virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre.**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

	Nombre de membres en exercice : 55	
	Budget Principal	Budget annexe des activités spécifiques
Membres présents	/_41_/	/_41_/
Suffrages exprimés	/_51_/	/_51_/
Nombre de pouvoirs	/_10_/	/_10_/
<b>VOTES : pour</b>	<b>/_42_/</b>	<b>/_42_/</b>
<i>contre</i>	<i>/_8_/</i>	<i>/_8_/</i>
<i>abstention</i>	<i>/_1_/</i>	<i>/_1_/</i>
<i>non participation</i>	<i>/_0_/</i>	<i>/_0_/</i>

ADOPTÉ.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signé numériquement  
 à Orléans, le mercredi 11 décembre 2019

P/Le Maire  
 Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint

Muriel SAUVEGRAIN